



L'AFR MET AUX NORMES LE FOYER ST GEORGES

L'AFR aménage des sanitaires accessibles à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite. Pour cela, un agrandissement de 18 m² est en cours de réalisation. Afin de financer cette construction d'un montant de 31000 €, l'AFR a engagé de multiples démarches pour obtenir des subventions (3000 € de la commune) et des dons de matériel (12 000 €). Néanmoins, ce projet n'aurait jamais pu voir le jour sans le concours de nombreux bénévoles : Joseph Domotorfy, André Bourgault, Jacques Campagne, André Lerouge, Michel Decelier, Jean-Luc Foyard, Jean-Yves Hanoy, Roland Bigey (conseiller technique), Olivier Hébert (plans) et Julien Petiton (plan masse). De plus, des entreprises locales telles que Métot Terrassement et Leloup Père et Fils ont généreusement apporté leur contribution... Un bel exemple de solidarité, bravo à tous !

ASSOCIATIONS CONTEVILLAISES, C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON !

Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive ou de loisirs, les associations vous proposent :

AFR : Gymnastique (Fitness, Body combat, Zumba, Cardio, Step...) le lundi à 18h15 (niveau soutenu) et le jeudi matin (niveau tranquillou).

L'AFR propose également des cours d'informatique ainsi qu'un Club des aînés.
☎ 02 32 57 67 67



ADAC : Guitare, Guitare basse, Synthétiseur, Djembé, Modern'Jazz, Danse de salon, Danse africaine, Break dance, Ragga Dance, Hip Hop, Zumba.

☎ 02 32 41 45 73 / 02 32 56 07 63 / 02 32 42 54 67.

En savoir + : www.conteville.fr

MARIAGE

■ Maxime CAROUGE et Justine SAVINA, le 23/07/2016

NAISSANCE

■ Lou COQUEREL, né le 24/08/2016

■ Gwendal QUESNEY, né le 29/08/2016

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter en 2017, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Lors de votre inscription en mairie, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Pour tous renseignements, le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h. Permanence du Maire et des Adjointes le mardi de 17h30 à 18h30.

Brèves

Vie scolaire RENTRÉE SCOLAIRE 2016

Après 2 mois de vacances, les écoliers ont retrouvé les bancs de l'école avec le sourire pour certains et quelques larmes pour d'autres. Cette année, les effectifs de l'école Francis Mouchet sont finalement de 125 enfants, soit une baisse de 15 élèves par rapport à 2015.

Suite à la fermeture de classe, l'école de Conteville est désormais composée de 5 classes : 12 PS et 15 MS avec Mme Gefflot, 10 PS et 16 MS avec Mme Bouretz, 27 GS avec Mme Le Devedec, 24 CP avec Mme Guihard et 21 CE1 avec Mme Tarris. A noter que Foulbec compte 70 élèves, portant le nombre total d'élèves à 195 sur l'ensemble du groupe scolaire.



Concernant les services liés à la vie scolaire, le prix du repas à la cantine reste à 3,60 €. Pour les temps d'activités périscolaires (TAPS) de 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le Conseil municipal a également décidé de maintenir à l'identique les tarifs pour l'année scolaire 2016/2017, à savoir :

- Pour les enfants de la Commune : 1,20 € par famille et par séance,
- Pour les enfants hors commune : 1,50 € par enfant et par séance.

Rappelons que le service de garderie (sans repas) est assuré le mercredi de 12h à 12h45 au prix forfaitaire de 1 € par enfant. Néanmoins, dans le cas d'une animation assurée par un intervenant extérieur, il sera demandé une participation aux familles.

VIE SCOLAIRE ET PLAN VIGIPIRATE

En raison de la mise en place du plan vigipirate, des mesures de sécurité doivent être respectées. Dans ce sens, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants et de signaler toute situation anormale ou suspecte.

LES SENIORS AU PUY DU FOU

Afin de maintenir le lien avec les seniors de notre commune, le CCAS a décidé de proposer un voyage au Puy du Fou, moyennant une petite participation financière. Ainsi, le 3 septembre, 40 contevillais ont pris le car direction le célèbre parc pour 2 jours, avec au programme : La visite libre et des spectacles à la mise en scène époustouflante. Après deux jours intenses, toute la joyeuse troupe, emmenée par quelques-uns des membres du CCAS, est rentrée avec une foule de bons souvenirs.



festivités estivales

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS !

Dès le début juillet, le ton était donné avec le festival annuel *Les Filmeurs* qui, chaque année, fédère de plus en plus de monde. Avec une programmation originale et hors des sentiers battus, les organisateurs ont laissé le champs libre à la découverte d'un autre cinéma dans une ambiance conviviale avec des concerts et l'intervention des metteurs en scène.



Fin juillet, c'est le comité des fêtes qui a pris le relais des festivités avec une énorme foire à tout. En soirée, l'ambiance est montée d'un cran avec la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice au son de la musique antillaise... vivement l'année prochaine !



Les 10 et 11 septembre, le festival Zanzib'Art a proposé des concerts de très grande qualité avec *My summer Bee*, *Sheraf* et les *Slaughterhouse Brothers*. Enfin, la performance d'*Elliott Murphy* a conquis le public qui ne s'est pas fait prier pour danser au son de titres originaux ou de quelques reprises des *Doors* ou de *David Bowie*.



Un grand bravo à tous les organisateurs pour ces fabuleux moments, qui font de Conteville un des villages les plus dynamiques du canton !

Etat civil

Mairie

CONTEVILLE

info



Le Conteville Info en est déjà à son 50^{ème} numéro. Relooké en 2008, il vous informe 3 fois par an des projets, des réalisations mais aussi des décisions qui impactent votre quotidien. Chaque bulletin est géré par les élus, de la rédaction à la mise en pages. Seule l'impression est confiée à un prestataire extérieur pour un coût de 1,25 € TTC par foyer et par an... un budget bien raisonnable pour vous tenir au courant. Ainsi, dans ce numéro 50, au-delà des sujets de vie locale, nous avons décidé de vous présenter un dossier sur le regroupement des communautés de communes de Beuzeville et d'Honfleur. Cette fusion, effective et obligatoire au 1^{er} janvier 2017, pourrait nous apporter son lot de surprises, si impartialité et cohésion ne trouvent pas leur place... Mais cela, seul l'avenir nous le dira !

Bien à vous, l'équipe municipale



FRELON ASIATIQUE, SOYEZ VIGILANT

Le frelon asiatique, accidentellement arrivé en France, se multiplie de façon inquiétante, notamment dans l'Eure. Ne rencontrant aucun prédateur, il est devenu nuisible pour nos abeilles et par conséquent la pollinisation naturelle. Si vous suspectez la présence d'un nid (environ 80 cm de diamètre jusqu'à 1m de haut, situé en hauteur), n'intervenez pas vous-même. Contactez le groupement de défense sanitaire de l'Eure au 02 32 23 86 86.

En savoir + : www.conteville.fr

Le mot de l'équipe

Assainissement collectif LA NOUVELLE STATION EST OPÉRATIONNELLE

Suite à la démolition de l'ancienne station d'épuration et aux nombreux tests de mise en route, la nouvelle station est officiellement en service. Dès lors, toutes les habitations qui en ont la possibilité doivent se brancher au réseau d'assainissement collectif dans les 2 ans.

Selon le code de la santé publique et le code général des collectivités territoriales, le raccordement à l'assainissement collectif est obligatoire dans les 2 ans, si trois critères sont réunis :

- Le réseau public de collecte des eaux usées domestiques est établi sous la voie publique.
- L'immeuble concerné a accès à cette voie publique soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage.
- L'immeuble est situé sur une parcelle de la zone d'assainissement collectif où sera assurée la collecte des eaux usées domestiques.



Quels sont les cas de dispense au raccordement obligatoire ?

- L'immeuble fait l'objet d'une interdiction définitive d'habiter.
- L'immeuble est insalubre et l'acquisition a été déclarée d'utilité publique.
- L'immeuble doit être démolé (arrêt de péril ou projet d'aménagement urbain).
- L'immeuble est difficilement raccordable*, dès lors qu'il est équipé d'une installation d'assainissement autonome aux normes.

*C'est au cas par cas que le juge conviendra d'estimer si l'immeuble est difficilement raccordable ou non (l'immeuble est situé en contrebas vis-à-vis de la voirie, le nivellement entre le niveau de la voirie et le niveau de la sortie des eaux usées domestiques est accidenté, des pierres sous la terre bloquent le raccordement...).

Amélioration de l'habitat DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

La CDC de Beuzeville poursuit son action en faveur de l'amélioration de l'habitat et permet d'une part d'obtenir des aides de 20 à 80 % pour les propriétaires occupants leur résidence principale (sous conditions de ressources) et, d'autre part des aides pour les propriétaires de logements locatifs de 25 à 45% de la dépense retenue (sous conditions de loyer maîtrisé).

Ces aides sont cumulables avec le crédit d'impôt pour la mise aux normes énergétiques et l'adaptation du logement au handicap. Elles sont également compatibles avec les dispositifs fiscaux et certains prêts sociaux.

Quels travaux sont concernés par ces aides ?

- Amélioration de la qualité énergétique
- Adaptation des logements pour préserver l'autonomie
- Mise aux normes des logements
- Développement et diversification de l'offre locative

En savoir + : www.conteville.fr

Equipement communal MESURE PRÉVENTIVE À LA SALLE REVER

En raison de la fragilité d'une solive porteuse d'origine dans la grande salle, il est apparu nécessaire de procéder à son remplacement. C'est l'entreprise Leloup qui a été retenue pour cette intervention délicate.

En effet, il a d'abord fallu descendre la poutre en place et percer les murs extérieurs afin de la faire glisser grâce à une petite grue. Une nouvelle poutre a ensuite été posée avec le procédé inverse.

Coût de l'opération : 5700 € TTC.



Organisation territoriale

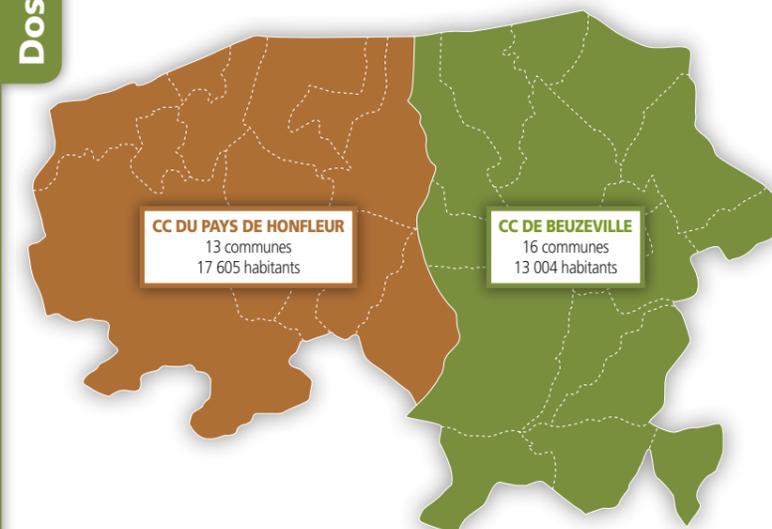
LE PAYS HONFLEUR BEUZEVILLE, C'EST POUR BIENTÔT !

C'est officiel, la nouvelle communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville sera opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2017. Ce regroupement, un pied dans l'Eure et l'autre dans le Calvados, semble sur le fond une idée pertinente. En effet, les deux territoires se complètent : Tourisme et popularité pour Honfleur ; Potentiel géographique et réseau autoroutier pour Beuzeville... de quoi développer le territoire harmonieusement. En effet, ce regroupement, souhaité dans une logique d'estuaire, formerait un bassin d'emploi cohérent et permettrait de faire face à des enjeux partagés liés au développement économique, à la frange littorale commune, à l'urbanisme et à l'environnement.



Dossier

LE PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE 29 COMMUNES POUR 30 609 HABITANTS



Le nombre de sièges par communes constituant le bureau de la nouvelle collectivité territoriale est calculé au prorata du nombre d'habitants avec un minimum de 1 siège par commune. Ainsi, Honfleur avec ses 7676 habitants se verra attribuer 12 sièges contre 7 pour Beuzeville et ses 4471 habitants. Des communes comme Ablon, Equemauville, St-Gatien des Bois et La Rivière St-Sauveur auront entre 2 et 3 sièges chacune. Quant à Conteville, 1 seul siège nous représentera.

Taux 2015 intercommunautaires	CDC Honfleur	CDC Beuzeville
Taux de Taxe d'habitation	1,66 %	6,38 %
Taux de Taxe Foncière sur le bâti	1,98 %	8,66 %
Taux de Taxe Foncière sur le non bâti	2,77 %	17,44 %
Taux de Cotisation Foncière des Entreprises	2,47 %	5,71 %
Taux de Cotisation Foncière des Entreprises de zone	23,89 %	-

QU'EN EST-IL DE LA FISCALITÉ ET DU FUTUR BUDGET ?

En raison d'un plus grand nombre de compétences, la fiscalité de la communauté de communes de Beuzeville est plus importante. Là encore, les écarts de taux devront être harmonisés. Au niveau de l'endettement, la recette est la même, il faudra procéder au nivellement. Honfleur étant trois fois plus endettée que Beuzeville (2736 K€ contre 828 K€), nous récupérerons donc une partie de la dette. Néanmoins, la situation financière des deux parties semble maîtrisée, ce qui garantit une bonne dynamique pour le futur budget du Pays de Honfleur-Beuzeville.

ÇA CHANGE QUOI POUR LES USAGERS ?

Dans l'immédiat, la fusion sera sans conséquence pour les usagers. Les bâtiments et les services publics seront conservés. Par contre, à l'avenir, les habitants de la future communauté de communes pourraient profiter de plus d'équipements et de services. En effet, le nouveau regroupement, plus grand, aura également plus de moyens. Si les décisions prises par le conseil communautaire sont équitables pour tous les habitants, notre quotidien pourrait être facilité.

LES COMPÉTENCES : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE SERVICES PUBLICS

Au niveau des compétences, Beuzeville et Honfleur ne sont pas tout à fait sur la même longueur d'onde. Beuzeville possède plus de compétences que la CC du Pays de Honfleur.

Les deux communautés de communes devront donc s'harmoniser. De leur côté, les communes pourront éventuellement récupérer quelques compétences optionnelles, comme par exemple l'instruction des permis de construire.

	CDC Honfleur	CDC Beuzeville
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE		
Projet d'aménagement SCoT		
PLU + instruction des PC		
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		
Zones d'activités		
Pépinières d'entreprises		
Tourisme		
Insertion sociale et professionnelle des jeunes		
ENVIRONNEMENT		
Déchets / ordures ménagères		
Ruissellement		
Assainissement non collectif		
Protection des inondations		
VOIRIE		
ACTION SOCIALE		
Centre de loisirs		
Périscolaire sauf TAPS		
Relais Assistantes Maternelles		
LOGEMENT / TRANSPORTS / DIVERS		
Amélioration, mise en valeur patrimoine bâti		
Logements sociaux		
Habitat		
Aires d'accueil des gens du voyage		
Transports scolaires		
Transports périscolaires		
Chemin ruraux et de randonnées		
Numérique / très haut débit		
Création et gestion d'une fourrière animale		

Agenda



Vendredi 11 novembre à 12h
Commemoration Armistice 1918
Hommage au monument aux morts.

Dimanche 13 novembre à 16h
Concert JP Harmonie
Au théâtre L'Éclat à Pont-Audemer. Gratuit.
Réservation obligatoire : 02 32 41 81 31

Samedi 3 décembre à 19h30

Repas du Téléthon
Poule au blanc au menu.
Organisé par le Comité des fêtes.
Réservation : 02 32 57 66 51 - 02 77 18 11 93

Dimanche 11 décembre à 14h30
Spectacle de Noël
Organisé par le Comité des fêtes. Gratuit.



Votre journal



Rédacteur en chef :
Martine Leclerc
Rédaction, photo et mise en pages :
Commission communication
Imprimeur :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture :
Elliott Murphy en concert
au festival Zanzib'Art